

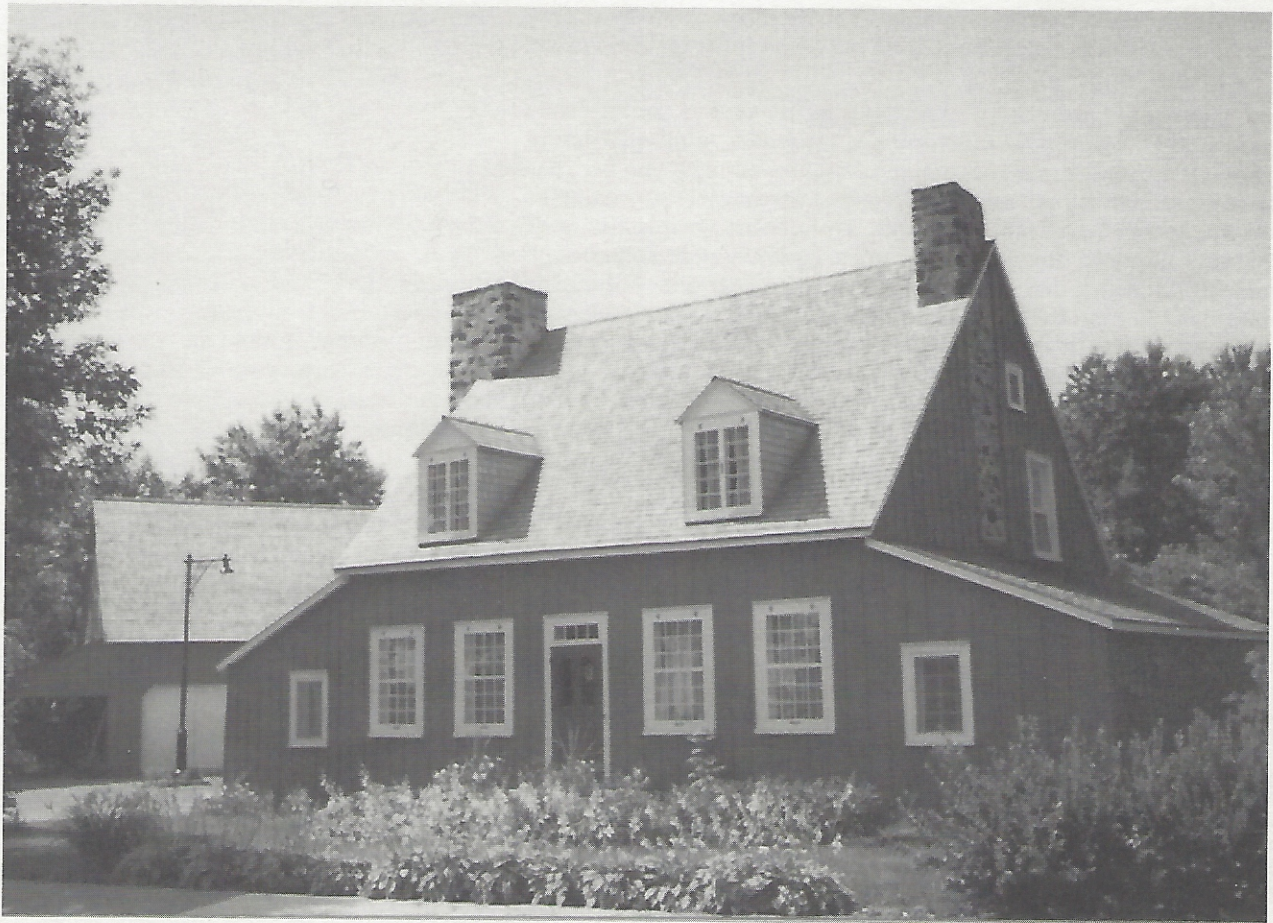
# La Lucarne

La revue de l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

Vol. XV, numéro 1

Printemps 1995

L'APMAQ présente aux Commissions sur l'avenir du Québec  
L'histoire de la Maison Bleue de Chambly  
Notre calendrier des activités pour la saison 1995  
La maison nord-américaine, le comble brisé



*La maison Thomas Whitehead ou La Maison Bleue  
à Chambly*





## APMAQ - Vallée du Richelieu

Pour informations : Micheline Frénette, tél.: [514]467-6256  
ou Jean-Paul Brenn, tél.: [514]658-6426

### Le billet

## La bonne question

Comme chacun sait, les rencontres des Commissions régionales sur l'Avenir du Québec viennent de se terminer. Peu importe notre allégeance politique, ces commissions offraient une occasion inusitée aux citoyens d'exprimer leur point de vue sur un projet de société. Dès lors, il convenait que l'APMAQ soit présente pour faire valoir l'importance culturelle et historique du patrimoine bâti et souligner l'urgente nécessité pour toute collectivité qui se respecte de se donner les moyens concrets en vue de préserver ce patrimoine.

L'architecture est la face visible du Québec qui participe à son identité même et contribue au plaisir de vivre ici et à sa beauté aux yeux du monde, et ce, jour après jour (et pouvons-nous encore le dire?) année après année. Les politiciens et autres décideurs publics en seront-ils suffisamment conscients pour ne pas commettre de bévue majeure de ce côté? Le président de l'APMAQ, Clément Locat, et les autres membres du CA qui l'ont secondé dans la préparation du mémoire qui fut présenté à diverses commissions régionales ont eu raison de saisir cette occasion unique de le leur rappeler.

En tant que simple membre de l'APMAQ, je me sens réconfortée de savoir que notre voix sur «la question patrimoniale» si éloquemment portée par ce mémoire s'est rendue jusqu'aux oreilles de certains commissaires et celles d'autres participants et sera aussi fixée dans les rapports synthèse des Commissions. Du même souffle, je suis profondément inquiète que cette voix, aussi convaincante soit-elle, ne devienne qu'un murmure dans le vrombissement des impératifs économiques et je regrette le débordement de nos vies respectives qui empêchent la plupart d'entre nous de mettre l'épaule à la roue de manière significative. Comment faire plus et mieux ensemble pour que nos petits-enfants aient de quoi mettre à l'itinéraire des promenades du dimanche de l'APMAQ? Serait-ce là la bonne question?

*Micheline Frénette*

P.S. Je vous invite à lire le mémoire (page 3) et à le garder en mémoire vivante!

### À lire en page 3

Grâce à Mme Denise Caron (de notre c.a.), un forum sur le thème du **Patrimoine**, dans le cadre des Commissions régionales sur l'avenir du Québec, s'est déroulé le 3 mars dernier à Saint-Eustache.

Cette rencontre s'est avérée des plus efficace comme vous pourrez le constater à la lecture de la proposition formulée par Thérèse Romer, laquelle a été entérinée par tous les participants.

Aussi, ci-contre, le mémoire de l'APMAQ présenté devant diverses Commissions.



### En page couverture :

La Maison Bleue, propriété de Denise Grégoire et Jean-Paul Brenn. On retrouve un peu de son histoire en pages 8 et 9.

### Index

Le billet .....	2
Les Commissions sur l'avenir du Québec ....	3
Le courrier .....	4
La maison Desnoyers-Roy .....	5
La maison nord-américaine -le comble brisé	6
Tourisme & patrimoine .....	7
La Maison Bleue de Chambly .....	8
Les Conseils de Jean .....	10
Dossiers Sauvegarde .....	11
Ma bibliothèque .....	12
En vrac .....	13
Carrefour des petites annonces .....	14
Les activités .....	15

La Lucarne est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'Association des Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec (APMAQ). Le siège social de l'APMAQ est situé au 83, rue Chénier, Saint-Eustache, et son secrétariat, au 145 - 56<sup>e</sup> avenue, Lachine, H8T 3B8. Le numéro de téléphone est le (514) 634-4246.

Vous pouvez reproduire et citer les textes parus dans LA LUCARNE à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

**Le comité de rédaction :** Pauline Amesse et Gisèle Monarque

**Les collaborateurs pour ce numéro :** Denise Caron, Normand Cazalais, Micheline Frénette, Clément Locat, Richard Milot, Claude Ouimet, Thérèse Romer, Jean-Melville Rousseau,

**Infographie :** Pauline Amesse

**Diffusion :** E. Amesse

Bibliothèque nationale du Québec

**Imprimeur :** Imprimerie des Éditions Vaudreuil Inc.

**Dépot légal :** ISSN 0711-3285

Bibliothèque nationale du Canada



## L'APMAQ présente aux Commissions régionales sur l'avenir du Québec

### Proposition et recommandation découlant du Forum du 3 mars dernier, tenu à Saint-Eustache

Un pays n'est fier, riche et fécond que par les agissements des individus, membres de la société qui le constitue.

La consultation populaire en cours, organisée par le gouvernement du Québec, en témoigne.

Encouragées par cette expérience novatrice et historique, les personnes présentes souhaitent unanimement que la future constitution du Québec soit, elle aussi, fondée sur une large consultation populaire.

En exprimant leurs préoccupations quotidiennes, les personnes présentes soulignent toutes, de diverses manières, leur souhait de voir les pouvoirs publics respecter et protéger l'exceptionnel patrimoine naturel (*terres, bois, forêts, lacs et cours d'eau*) et culturel, du Québec (*langue, culture, agriculture, architecture, art, littérature, archives : c'est à dire les richesses matérielles et immatérielles façonnées par les femmes et les hommes qui ont vécu et vivent dans ce pays.*)

On fait ressortir l'importance de connaître l'histoire du Québec pour être conscient de ces éléments.

En particulier, la conservation du **patrimoine bâti** du Québec, unique en Amérique du nord, est menacée par une absence de volonté agissante. Il revient aux autorités publiques (les différents paliers du gouvernement et de l'administration) de définir, mettre en oeuvre et promouvoir un ensemble de mesures cohérentes qui aideront la population :

- i) à continuer de créer la culture du pays et
- ii) à prendre soin du patrimoine bâti et des objets matériels qui en sont les témoins visibles.

Dans cet esprit, le Forum se rallie à la proposition suivante, formulée comme suit par Thérèse Romer:

#### Recommandation

**Que le Préambule du Projet de Loi (et par la suite le Préambule de la future Constitution du Québec) contienne les énoncés suivants:**

1. Le Québec a été bâti grâce à l'effort et aux sacrifices de ses citoyens et citoyennes, soucieux du bien commun.
2. Dans le respect de son histoire, le Québec veille à transmettre à ses générations futures son patrimoine naturel et son patrimoine culturel. Ce sont des éléments importants de l'identité nationale du pays.
3. Par ses politiques économiques, fiscales, sociales et culturelles, l'État soutient les citoyens à la base qui s'associent pour promouvoir et défendre leurs valeurs communautaires. ♦

### Mémoire et recommandations de l'APMAQ, présentés devant diverses Commissions

Le Québec s'apprête à vivre un moment décisif de son histoire. Tous les efforts d'affirmation nationale qui ont jalonné l'histoire du peuple québécois lui ont permis de conserver, de raffermir son identité et de créer une culture originale en terre d'Amérique. L'association des *Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec* veut témoigner dans le cadre de cette consultation d'un élément important de notre culture: le patrimoine domiciliaire.

Notre association réunit des gens de tous les milieux, fiers de notre architecture ancienne, qui se sont regroupés pour s'entraider dans une démarche de sauvegarde. Devant les politiques vacillantes de nos gouvernements en matière de conservation du patrimoine, nous voulons témoigner de nos préoccupations.

L'histoire récente du Québec a été marquée d'un élan créatif extraordinaire. L'expression si riche et diversifiée de toutes les facettes de notre culture est celle d'un grand peuple. On n'a qu'à songer entre autres au rayonnement de la chanson et du théâtre québécois, tant dans les autres pays francophones que dans plusieurs pays de cultures diverses.

L'architecture domiciliaire est un autre domaine d'activité où les Québécois ont fait oeuvre remarquable. Ils ont adapté rapidement à notre mode et notre milieu de vie l'architecture française transplantée en Amérique, l'ont réinventée, puis ils ont su intégrer l'influence des grands courants — français, anglais, américain — qui ont marqué ici l'architecture du 18<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle, pour créer une oeuvre originale, unique en Amérique, un trésor inestimable dont nous avons hérité.

L'architecture est un élément très important de l'identité d'un peuple; c'est la forme d'expression artistique la plus visible, omniprésente pour tous, dans la vie de tous les jours, car elle concerne son habitat, sa façon d'approprier le milieu. Cet élément si important de notre mémoire collective n'a malheureusement pas suscité autant d'intérêt que d'autres aspects de notre culture.

Depuis la fin des années quarante, des modes passagères, sans rapport avec le passé ont été désastreuses sur le plan de l'intégration architecturale; des rénovations bâclées ont altéré le patrimoine bâti; des démolitions trop nombreuses ont fait disparaître des témoins éloquentes du passé.

Durant cette période, on a quand même protégé des monuments exceptionnels de notre architecture et certains quartiers anciens en milieu urbain. Ces mesures de conservation ont certes donné des résultats intéressants, mais il faut maintenant dépasser ce stade de la sauvegarde d'éléments isolés pour conserver des ensembles entiers, et parler désormais de préservation du paysage architectural. La situation est particulièrement préoccupante pour nos campagnes et villages où nous avons besoin d'une intervention vigoureuse pour éviter, avant qu'il ne soit trop tard, une complète banalisation. Il faudra aussi se soucier de notre patrimoine religieux de plus en plus menacé et qui témoigne de nos plus belles réalisations artistiques.

Nous devons à notre avis, privilégier l'approche écologique. Il faudrait qu'il en soit pour l'environnement architectural comme il en est pour l'environnement naturel depuis vingt ans. La conservation, l'intégration, l'aménagement sensé devraient devenir des éléments incontournables de tout développement.

(...suite et fin en page 4)



(Suite de la page 3)

### **...Mémoire et recommandations de l'APMAQ, présentés devant les Commissions**

Il ne s'agit pas de retourner en arrière, mais d'assurer une continuité avec le passé. Il faut tabler sur l'impact économique et social d'une telle approche; la contribution qu'apporte une architecture harmonieuse à la qualité de vie est indéniable, sans compter sa valeur de témoignage pour les générations futures; de plus, elle favorise le développement touristique qui représente un apport important à l'économie des régions. L'exemple de plusieurs pays européens dans ce domaine est à suivre; qui, en effet, n'est pas tombé sous le charme de leur patrimoine bâti, si bien mis en valeur!

Que nous servirait-il de s'approprier un pays si nous abandonnons ce qui nous distingue et devrait être objet de fierté. Il en va de notre maturité culturelle. **Un énorme effort de sensibilisation doit être entrepris auprès de la population afin de lui faire prendre conscience de cette grande richesse négligée et l'État doit s'impliquer activement dans la sauvegarde et la restauration de notre patrimoine bâti en donnant aux municipalités et aux M.R.C. les ressources techniques et les moyens financiers pour jouer pleinement leur rôle.**

L'architecture traditionnelle est, comme notre langue, un élément qui fait de nous une société distincte; soyons en fiers et préservons-la pour le bénéfice de ceux qui vivent et vivront sur cette terre. Cette approche s'inscrit dans le courant d'un développement durable et raisonné, le seul avenir possible pour la planète. C'est une position que l'association des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec défend depuis sa création.

Nous croyons que la préservation du patrimoine architectural est un élément indissociable de l'affirmation nationale. C'est pourquoi nous considérons que ces préoccupations devraient faire partie intégrante d'une politique culturelle.

#### **Recommandations**

Dans l'éventualité d'un Québec souverain, nous désirons un projet de société qui soit substantiel, et à cet effet, nous faisons les recommandations suivantes:

- que l'État émette le plus tôt possible une politique à l'égard du patrimoine architectural qui tienne compte des préoccupations du milieu;
- que la conservation du patrimoine architectural devienne un enjeu majeur de la société québécoise et qu'elle fasse partie de la nouvelle constitution;
- qu'un grand effort de sensibilisation au patrimoine bâti soit entrepris auprès de la population par le ministère de la Culture;
- que l'État fournisse les ressources techniques et les moyens financiers aux municipalités et aux M.R.C. afin qu'elles puissent jouer pleinement leur rôle dans la sauvegarde de notre patrimoine bâti;
- que les associations qui oeuvrent à la sauvegarde du patrimoine bâti puissent profiter d'un minimum de ressources pour répondre aux besoins toujours croissants d'informations et de support. ♦



## *Le courrier*



### **Des nouvelles de la maison Guillaume-Laberge de Saint-Constant**

Je vous remercie de l'envoi du guide. ... Merci de l'intérêt que vous manifestez pour la Maison Laberge (cf. La Lucarne, hiver 94-95). Nous devrions être proches d'un dénouement positif. J'espère ... avec l'aide de la Fondation Royal-Roussillon et la Société du Musée du Grand-Châteauguay. Recevez mes sincères salutations.

*Françoise Barde*  
Membre du conseil municipal, Châteauguay.

☺☺☺☺

### **Une invitation... si vous passez par Saint-Pierre-les-Becquets**

Je vous envoie... les photos de notre maison. Nous aimerions faire partie de votre association, afin de recevoir des gens chez nous l'été prochain.

Nous avons une ancienne maison dans le village de Saint-Pierre, avec un grand jardin, deux chambres à coucher, chacune avec deux lits jumeaux, merveilleusement située face au fleuve.

S.V.P. si vous avez besoin d'autres détails, faites-nous le savoir.

*Cécile M. Poirier*  
211, route Marie-Victorin  
Saint-Pierre-les-Becquets  
G0X 2Z0

☺☺☺☺

### **Janvier 1995**

Depuis la réception du numéro (hiver 94-95) de votre journal La Lucarne, avec la note en manuscrit de Mme Romer, mon intérêt pour votre association est encore plus grand. Mes soeurs, avec lesquelles je communique à Sainte-Luce-sur-mer, sont aussi visiblement intéressées par les objectifs que vous proposez.

Je joins donc la cotisation pour devenir membre de l'association et une photo de la maison familiale tirée d'un bulletin historique publié localement à Sainte-Luce-sur-mer. Les années passent... et la propriété doit maintenant être mise en vente.

...Soyez assurés, chers conservateurs du patrimoine de toute mon appréciation.

*Madeleine Dumais, Sutton*

☺☺☺☺

### **Cap Saint-Ignace**

La maison dont je suis propriétaire est sise à Cap Saint-Ignace, au 831 chemin des Pionniers Est. Elle sert maintenant de résidence d'été. Quelques précisions sur cette chère maison : elle fut construite avant 1882 qui est la date de la première vente; elle fut agrandie par mon père en 1940. Malheureusement, elle a été partiellement incendiée, le deuxième étage, en 1957, mais reconstruite durant le même été. Merci.

*Lucie Michon, Québec*

☺☺☺☺



Bel exemple de sauvetage à L'Acadie

## Le démontage et la reconstruction de la maison Desnoyers-Roy

Nous n'avons pas fait de recherches, mais nous estimons que la maison fut construite vers 1870. Lorsque nous avons défait la maison, nous avons trouvé deux pièces de monnaie datant de 1872 et 1884, entre deux planchers. Cette maison, à l'origine, était située dans la même belle localité de L'Acadie; elle fut probablement abandonnée vers les années 1930.



*La maison lors du démontage*



*La maison en cours de reconstruction*



*Aperçu de la lucarne*

Nous possédions un terrain situé sur un chemin bordé de maisons anciennes. Nous connaissions des gens qui avaient reconstruit une maison pièce sur pièce; l'aventure nous intéressait.

Un document : «Habitation rurale du Québec», a été pour nous une mine de renseignements. Dans ce document, il y avait un chapitre intitulé «Rénovation d'une maison du XIX<sup>e</sup> siècle : plans et devis», et cette maison était très similaire à la nôtre.

Il fallait démonter la maison et l'entreposer pour deux raisons : le propriétaire voulait qu'elle disparaisse au plus vite et nous n'étions pas prêts à reconstruire tout de suite. Pour la défaire, il fallait numéroter les pièces de la structure, les planchers de madriers de pin et les poutres moulurées.

Pendant un été, nous avons décapé les plafonds et les poutres, nettoyé les pièces à queue d'aronde et réparé les fenêtres et les portes.

Arrive l'étape du financement. Faire approuver un projet de ce genre n'est pas chose facile. Les banques se trouvent confrontées à des choses qu'elles ne connaissent pas; ce n'est pas "standard". Il fallait être très convainquants, chose relativement facile quant ça nous tient à coeur. Nous voulions une maison, mais pas n'importe laquelle.

La reconstruction débuta au printemps 1986. Sur une fondation neuve, avec murets apparents recouverts de pierre pour mieux imiter les solages anciens, on installa le carré de pièce sur pièce. Nous avons respecté les anciennes ouvertures des portes et fenêtres pour garder le cachet de la maison.

Les dimensions de la maison sont 28 pieds par 24 pieds; nous avons donc ajouté une cuisine d'été afin d'obtenir plus d'espace et garder ainsi l'authenticité de la maison.

La couverture fut isolée de l'extérieur pour garder les chevrons apparents à l'intérieur, et elle fut recouverte de bardeaux de cèdre. Les murs extérieurs furent recouverts de planches de pin «emboufetées» de 5 pouces de largeur et posées à la verticale.

Aujourd'hui quand les gens entrent dans notre maison, ils ont la certitude que c'est une maison centenaire. Cela fait maintenant huit ans que nous l'habitons et la finition intérieure n'est pas totalement terminée. Le coût du bois, des matériaux et le temps surtout sont des facteurs majeurs, mais rien de cela n'est important, notre maison n'a aucun prix puisque nous y avons mis toute notre énergie et notre amour. C'est vraiment une belle expérience et nous sommes fiers d'avoir sauvé une partie de notre patrimoine.

*Suzanne Desnoyers et Charles Roy, L'Acadie*



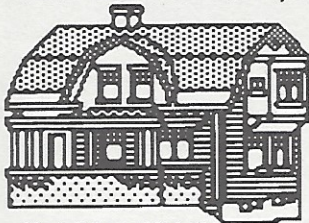
# La maison nord-américaine 1840-1950

par Richard Milot, Historien de l'Art  
Illustration : Gaétan Bousquet, graphiste

## Le comble brisé

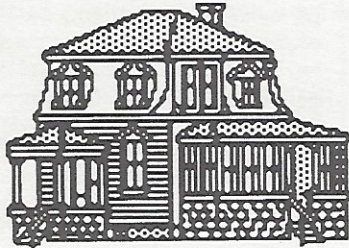
Cet article est le premier d'une série portant sur la description des éléments de la maison nord-américaine de 1840 à 1950. La recherche a été rendue possible grâce aux supports financiers du Ministère de l'enseignement supérieur et de la science (M.E.S.S) par le Collège de Sherbrooke, et du centre APO-Québec sur les applications pédagogiques de l'ordinateur. Cette recherche a pour but la mise en forme d'un système didactique informatisé, dans le cadre du projet intitulé DE VISU.

Le comble brisé est un des types de toit les plus populaires de la maison nord-américaine : par ordre de popularité, il vient après le toit en pignon et celui en croupe.



Un toit à comble brisé :  
125 Eastview, Cookshire, QC

Le comble brisé est à deux versants brisés et à deux pentes différentes, contrairement à la mansarde qui est à quatre versants.

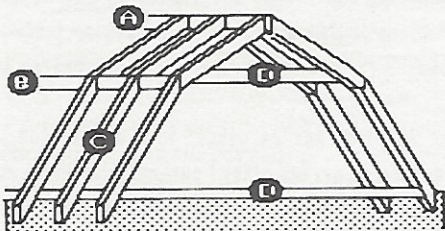


Un toit à la mansarde :  
1007 Main, Ayer Cliff, Qc

### La charpente du comble brisé

La charpente du comble brisé est une ossature qui consiste en trois pannes dont l'une est faîtière (A) et les deux autres arrêtières (B).

Les chevrons (C) sont assemblés par emboîtement et fixés par les pannes à l'aide de clous, selon des angles variés. Deux tirants superposés (D) assurent l'écartement et la solidité de la structure.



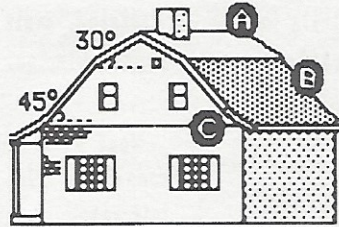
### Les types de comble brisé

Il existe trois principaux types de toits à comble brisé : à la hollandaise, à la suédoise et le comble brisé à l'américaine.

#### Le comble brisé à la hollandaise

Le comble brisé à la hollandaise, se retrouve à l'origine en la «Nouvelle-Hollande», sur les deux rives du fleuve Hudson, de New York à Albany.

Il est caractérisé par une brisure élevée du versant. La partie supérieure (A) est plus courte et à inclinaison faible (30°).



Le brisis inférieur (B) est au moins deux fois plus long et a une inclinaison moyenne (45°). Le profil galbé (C) contribue parfois à donner la forme d'une cloche à l'ensemble.

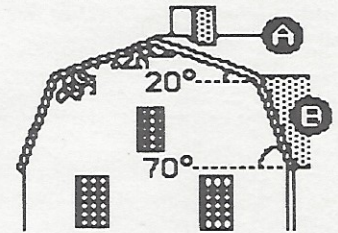
#### Le comble brisé à la suédoise

Le comble brisé à la suédoise se retrouve à l'origine en la «Nouvelle-Scandinavie» dans la vallée du Delaware, entre Wilmington et Philadelphie.

Il est caractérisé par une brisure au centre du versant. La partie supérieure (A) est à faible inclinaison (20°). Le brisis inférieur (B) d'égale longueur est à très forte inclinaison (70°). Ce jeu extrême des pentes de versant contribue à donner le maximum de volume intérieur en approchant la forme du toit du carré et contribue à éliminer les lucarnes.

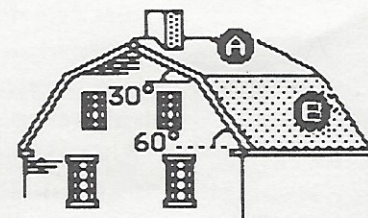
#### Le comble brisé à l'américaine

Le comble brisé à l'américaine se retrouve à l'origine en Nouvelle-Angleterre. Sa forme est dérivée des deux premières : du comble brisé à la hollandaise, il conserve les inclinaisons plus douces et parfois même le profil galbé du brisis.



Du comble brisé à la suédoise, le comble brisé à l'américaine conserve la brisure au centre du versant, celui-ci est généralement divisé en deux parties égales.

Ainsi la partie supérieure (A) a une inclinaison de 30° également, tandis que le brisis inférieur a un angle de 60° (B). Cette dernière inclinaison permet, au



besoin, l'ajout de lucarnes en aplomb, d'un chien-assis ou d'une lucarne en appentis monumentale couvrant presque tout le brisis inférieur.



## Tourisme et patrimoine

## Miser sur l'héritage national\*

par Normand Cazalais

**Q**ue nous réserve 1995? Un virage important peut-être? Serait-il vain d'espérer qu'un gouvernement puisse enfin miser sur notre patrimoine culturel pour enrichir vraiment — et non seulement dans les slogans publicitaires et les énoncés de politique — le potentiel touristique du Québec?

**Q**ue font les gens lorsqu'ils voyagent pour l'agrément? Ils visitent des sites naturels pour leur beauté, leur sauvagerie ou leur caractère spectaculaire; ils vont voir ailleurs comment les autres vivent; ils fréquentent les lieux d'art et d'histoire.

Ici, au Québec, nous n'avons pas la grotte de Lascaux ni de souvenirs d'un quelconque Cro-Magnon; nous n'avons pas de cathédrales édifiées sur plusieurs siècles ni de palais débordant de magnificence. Nous n'avons que quelques forts et forteresses, que des églises parfois centenaires, parfois monumentales, que des monastères, que des collèges et couvents de plus en plus vides, que des gares de chemin de fer qui tombent dans l'oubli et la misère, que de rares moulins à eau ou à vent d'un autre âge, que des ponts couverts qui disparaissent année après année. À vrai dire, notre mince patrimoine architectural, sauf exceptions, décrépite doucement, sûrement.

Une bonne partie de celui-ci s'en va à vau-l'eau. Stéphane Baillargeon rappelait dernièrement à la une du journal *Le Devoir* à quel point nombre d'églises, de synagogues, de temples protestants menaçaient ruine. La pratique religieuse s'étant effritée, les lieux de culte suivent; le clergé et les congrégations chargés de leur entretien n'ont plus les moyens d'assumer les frais de leur entretien: les toits coulent, les vitraux perdent leur éclat, les murs craquèlent, les planchers s'en vont.

En Europe, cette pratique religieuse n'est pas plus forte qu'ici. Et depuis longtemps. Pourtant, le patrimoine religieux, pour ne nommer que celui-là, est, toutes proportions gardées, en bien meilleure condition que le nôtre. Les Européens sont-ils plus riches que nous? Selon les statistiques officielles des organismes internationaux, il semble que non: la semaine dernière encore, elles disaient que le Canada affichait la plus forte croissance des pays du G-7.

Leur patrimoine vaut-il davantage que le nôtre? Cela dépend des points de vue. Le Européens ont-ils des valeurs différentes des nôtres? Oui sûrement, malgré la progression très nette qu'y enregistre le mode de vie américain. D'autre part, ce choix délibéré des Européens de préserver et de mettre en valeur leur patrimoine architectural en général et religieux en particulier les sert particulièrement bien: ce sont en effet ces lieux qui figurent parmi les plus visités, tant par les Européens eux-mêmes que par les touristes issus des autres continents.

Ces lieux, ils le disent, sont leur mémoire, leur reflet. Il n'est pas un petit village, un coin perdu qui n'ait à montrer sa chapelle, son église, son «château» (qui souvent n'est guère plus qu'une résidence bourgeoise).

Est-il permis de rêver? Imaginez qu'un jour — qu'un jour de cette année, disons — un gouvernement décide d'investir — mais d'investir vraiment et non pas à la pincée microscopique — dans la sauvegarde et la restauration de nos pièces d'architecture reconnues comme les



plus valables. Imaginez un instant ce qu'aurait permis en cette matière, l'argent investi dans les travaux de parachèvement du mât olympique, d'entreposage et de réparation de la toile du Stade, d'entretien du Big O.

Régulièrement, les gouvernements, tant à Ottawa qu'à Québec, offrent en pâture à leurs électeurs des projets et programmes de grande ampleur pour créer des emplois, pour dynamiser l'économie. La plupart du temps, ces sommes sont investies dans des infrastructures de transport, pour ne pas dire des bouts de route. Imaginez les résultats si le gouvernement fédéral décidait cette année de lancer, cette fois, un programme visant le patrimoine architectural.

Imaginez que le ministère du Tourisme du Québec développe un programme d'aide aux investissements qui ressemblerait à celui qui a existé pour le ski. On rétorquerait, en certains cénacles, que ce ne serait par pareil, que le ski, lui à l'inverse des lieux architecturaux, est réellement un multiplicateur touristique. Mais ce serait à prouver: la basilique Notre-Dame est toujours l'un des hauts lieux du tourisme à Montréal, tout comme la Citadelle l'est à Québec. Demandons, par exemple, à Parcs Canada quelle est la fréquentation de ses sites historiques et quelles en sont les répercussions économiques sur les communautés avoisinantes.

Il existe, à l'heure actuelle, un ensemble de conditions qui pourraient permettre une autre façon de voir: pour une exceptionnelle fois, une même personne cumule — pour combien de temps? — les fonctions de ministre de la Culture et de ministre du Tourisme; cette ministre appartient à un gouvernement dont les idéaux politiques sont axés sur l'affirmation nationale certes, mais aussi culturelle. Déjà, le ministère de la Culture et des organismes comme la Commission des biens culturels ont inventorié et analysé sous toutes leurs coutures les bâtiments, laïcs ou religieux, qui en raison de leurs qualités architecturales et des oeuvres d'art qu'ils abritent ou qui les composent, vaudraient d'être passés à la brosse à reluire.

Imaginons un instant, oh! un instant, l'attrait tout particulier que pourrait représenter le Québec, aux yeux de ses habitants (qui en prendraient une nouvelle fierté) et aux yeux des étrangers, si ce patrimoine recevait enfin ce qui lui est dû.

Imaginons.

\* Cet article est paru dans *Le Devoir*, le 6 janvier 1995; nous le reproduisons ici avec la permission de l'auteur, que nous remercions.



## La Maison Bleue

par Gisèle Monarque

**Elle est belle n'est-ce-pas? Mais si ce n'était de la perspicacité, la détermination, pour ne pas dire «l'entêtement» de ses propriétaires Jean-Paul Brenn et Denise Grégoire, elle aurait, comme beaucoup d'autres de ses consoeurs, succombé sous le pic des démolisseurs. Laissons-la raconter une partie de son histoire.**

*La maison  
Thomas  
Whitehead (La  
Maison Bleue)  
oeuvre de Robert  
Pilot (1934),  
propriété du  
Musée des  
Beaux-Arts de  
Montréal*



Moi la Maison Bleue, c'est Thomas Whitehead, un militaire de carrière, installé à Chambly dans l'éventualité d'une invasion américaine, qui me fait construire en 1815 par François Valade, maître menuisier. Ce dernier retient à son tour les services de Louis Duchatel, maître maçon, pour ériger les fondations et les cheminées en pierre de la maison et de son annexe.

Depuis, les dates d'acquisitions se succèdent dans la remontée de mes souvenirs: Wallace, 3 janvier 1868; Goodbody, 10 février 1880; Ellwood, 16 octobre 1948; Jean-Paul Brenn et Denise Grégoire, le 3 décembre 1980.

Quelquefois, les propriétaires d'aujourd'hui m'appellent la maison des Ellwood. Que de bons souvenirs cette famille m'a laissés, particulièrement Nora Neilson Ellwood qui a planté tout autour de moi avec ses amis, pommiers, pins, chênes, érables, ormes, lilas. C'est comme si elle avait voulu me protéger des voisins envahissants.

Quand aux propriétaires d'aujourd'hui, Jean-Paul Brenn et Denise Grégoire, c'est un peu par hasard qu'ils sont venus me visiter, ayant fait l'acquisition d'un vieux bâtiment industriel joutant mon terrain. Ils m'aperçurent, tombèrent en amour avec moi et me firent la cour immédiatement. Quel bonheur pour moi de partager à nouveau mon existence avec une vraie vie de famille, d'entendre les éclats de rire des enfants, de participer à leurs jeux.

Une première bataille s'engage quand les autorités municipales autorisent, avec la bénédiction du maire Florès, de transformer la maison au coin des rues Bourgogne et Saint-Louis en café-terrasse. L'objection massive du quartier permet alors aux conseillers de reléguer le projet du maire dans l'oubli. Le bâtiment si prometteur sera finalement démoli en 1989 sous le deuxième règne Florès.

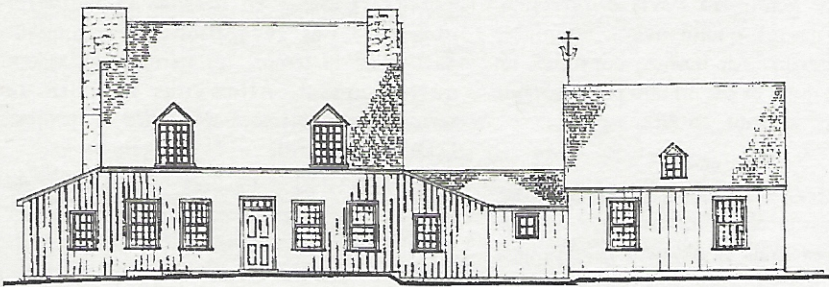
Une deuxième bataille de taille apparaît à l'horizon : la construction de 64 logements sur le terrain adjacent. "Un investissement qui rapporterait autant de taxes, mais voyons! nul ne peut être contre", clament les élus. Ils ne voient pas la mort d'un quartier. Une rencontre avec le conseil municipal a lieu. Appuyé par la présidente de la Société d'histoire, Bernadette Laflamme et Marc Malenfant, un voisin, Jean-Paul essaie en vain de limiter les dégâts. Il demande une hauteur maximum de 3 étages, finition brique, toit à deux versants, stationnement à l'arrière. Seul le conseiller Mongeau admet que la ville peut exiger des critères architecturaux pour une intégration harmonieuse. Le maire ne veut pas d'un autre échec. Il blâme la salubrité du terrain vacant, mais quitte la réunion sur les chapeaux de roue quand Jean-Paul Brenn lui apprend que la ville y déverse quotidiennement la quête du balai municipal! La bataille se corse. La Ville dispense l'entrepreneur du changement



*Aperçu de l'ampleur des travaux de  
restauration*



## de Chambly - (1815-1990)



Le restaurant monument

de zonage en permettant la construction de trois buanderies en sous-sol et autorisant ainsi un bâtiment commercial en plus des 64 logements. Les assises de la fondation sont coulées, la bataille semble perdue. Fort de la pétition du quartier récoltée par -30°, Jean-Paul Brenn rencontre le promoteur Jean-Luc Surprenant qui, en gentleman, lui vend le terrain pour 75 000 \$. Jean-Paul cogne à toutes les portes. De Belgique, Paul Racette, un Québécois en exil, lui envoie un gros chèque, sa famille d'Alsace contribue et, au printemps, la niveleuse referme la tranchée, tournant ainsi une page de l'histoire. Ouf! comme j'ai eu des sueurs froides dans le dos!

La date exacte de ma construction demeura inconnue jusqu'à ce qu'une historienne, Madeleine Gobeil-Trudeau qui devait faire la recherche pour le Ministère des Affaires culturelles découvre le contrat de construction établi entre Thomas Whitehead et François Valade. Elle fait immédiatement les démarches nécessaires pour me faire classer historique. Le 15 octobre 1985, après une longue attente, Clément Richard, ministre du gouvernement de l'époque, appose sa signature.

Nous sommes en 1986, le plus gros reste à venir! Il faut en premier lieu, trouver une maison pour mes amis qui doivent habiter quelque part pendant ma restauration. Après maintes démarches ici et là, James Beattie, ancien ami des Ellwood, propriétaire d'une maison vacante, d'abord hésitant, mais apprenant que mes amis veulent me restaurer dans les règles de l'art, finit par accepter de les loger, il leur sera d'un précieux secours pendant toute la durée des travaux.

Et voilà que l'on commence à me dévêtir, cela s'appelle "qu'on me dit", dans le jargon de la restauration, le curetage. J'ai dû dévoiler mes soles et mes sablières pourries, ma sortie de cave que l'on m'avait greffée dans les années 50 et qui donnait maintenant prise au gel, les moellons de ma fondation qui flottent dans mon mortier gangrené, ma structure voûtée, ma charpente

### *La Maison Bleue*

#### *restaurant-monument*

*Il en est des restaurants comme des monuments  
Il est des restaurants monuments  
Toute grande ville en possédant  
Les deux servent de référence, d'image  
charmant et séduisent le passant  
Font l'orgueil des résidents  
Défient le temps*

*Il n'est jamais trop tard pour joindre les rangs  
C'est ce que se propose de faire  
La Maison Bleue pour Chambly maintenant.*

affaissée, mes lucarnes qui ont souvent pleuré et les fourmis qui y ont fait leur royaume, etc...

Puis arriva le maître d'oeuvre, celui qui devait me redonner toute ma fierté d'antan, André Bolduc, reconnu pour son amour du travail bien fait. Tout allait bien, même si les plans de Jean-Marie Carrier soumis au Ministère des Affaires culturelles allaient être modifiés au fur et à mesure qu'avancait le chantier. Seule ombre au tableau, le prêteur hypothécaire, en l'occurrence, le Trust Général, voyant ma charpente démontée, prit panique. Délais, re-délais, exigences supplémentaires s'accroissent. Il fallait que les propriétaires aient les nerfs solides pour faire avancer le chantier à coups d'emprunts personnels, à diverses institutions, jusqu'au jour où Diane Desroches de la Caisse Populaire Desjardins d'Otterburn Park, fait feu de tout bois pour convaincre son Conseil d'administration de la grandeur de l'entreprise. Merci à Diane et à tous ceux qui ont collaboré à ma survie.

Et les travaux se poursuivent jusqu'au jour où autour de ma table, avec quelques chansons et histoires, la crémaillère est pendue par les artisans qui ont réalisé ce chantier.

Et voilà que bientôt j'adopterai une vocation différente. En effet Jean-Paul et Denise, avec toute l'énergie, l'imagination et l'originalité qu'on leur connaît, sont à me métamorphoser en un plat riche en saveurs, en histoire et en art.



Sources : Article de J.P. Brenn «Dix ans de mes 175 ans», publié pour le livre du 325<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Chambly en 1990; Les chemins de la mémoire, vol. 11, 1993





# Les conseils de Jean

par Jean-Melville Rousseau, ingénieur

**Cher Jean:** — Récemment, un fonctionnaire en uniforme vient inspecter ma maison ancienne, sans y être invité et allègue que mon réservoir de mazout est percé et a contaminé les jardins et la nappe phréatique du voisinage, un dégât qu'il estime entre 2 000 \$ et 10 000 \$. Il me dresse un avis d'infraction. Je demande donc dans les cinq jours à Monsieur X... de réparer cela. Mon livreur de mazout suggère Monsieur Z.... Aucun ne veut me donner un prix par écrit disant que c'est «cost plus». Pouvez-vous m'éclairer?

A.D., Montréal.

**Cher A.D. :-** Chaque année, le Québec émet 30 000 pages de lois et amendements, règlements administratifs et ordres en conseil, et ce sans compter ceux de la mairie, de la CUM et du nouveau Code civil de janvier 1994. On ne doit pas ignorer la loi, mais personne n'aurait le temps de lire tout ça même s'il ne mangeait pas, ne dormait pas et ne travaillait pas, en 8760 heures par an.

Le ministère de l'Environnement aurait émis un ukase du genre émis en URSS à l'effet que tout livreur de mazout qui soupçonne une fuite d'un produit pétrolier d'un réservoir de plus de 25 ans, doit dénoncer son client qui est obligé de le faire remplacer par ce même livreur. Le client doit aussi faire effectuer des sondages par une compagnie approuvée par le dit ministère afin de vérifier toute contamination des sols, contamination qui, en dernier lieu, serait enlevée par cette même compagnie. Reste au propriétaire, le cas échéant, le choix d'un jardinier pour remplir le trou.

Personne n'a voulu ou pu me montrer le texte de cet ukaze. Si c'est vrai, y aurait-il (A) abus de pouvoir contraire aux chartes, (B) loi rétroactive qui discrimine les personnes âgées, (C) citoyen condamné sans procès, obligé de se défendre par des tests dispendieux, (D) apparence de conflits d'intérêts, ristournes sous la table, «cost plus» invérifiable, (E) épée de Damoclès sur les usagers de fuel qui seront tentés de se convertir au gaz, etc...?

Quoi faire? Avisez votre assureur puis, si vous ne sentez pas d'odeur, ne voyez pas de trace de mazout sauf en dessous du tuyau de remplissage où le livreur peut avoir causé un débordement, si vos fleurs et gazon ne meurent pas, si vous ne voyez pas de trou dans le réservoir, si votre remplissage est réglé par

ordinateur souvent mal pitonné, n'allez pas au devant des coups. L'inspecteur devrait prévenir et annuler gentiment l'avis d'infraction. Vous devrez quand même remplacer le réservoir. Au besoin, consultez un avocat qui a lu ces 30 000 pages chaque année... si vous en trouvez un!



**Cher Jean :-** Le monsieur qui entretient ma maison ancienne me parle de mon «solage» mais il ne peut m'expliquer avec précision ce que ce mot veut dire. Je l'ai cherché sans succès dans mes Larousse. Pouvez m'aider?

J.F. Québec

**Cher J.F. :-** Si vous reculez assez loin, vous trouverez ce mot dans le Larousse Universel en 2 volumes (1923) et vous lirez «solage = sol, terrain. Vieux». C'est qu'en France où le sol ne gèle pas et le climat est plus doux qu'ici, le cultivateur, ou censitaire, étendait des madriers sur le gazon par dessus lesquels il érigeait le mur de bois ou de pierre. Solage voulait dire «la partie du mur en contact avec le sol». Ensuite, entre quatre murs, il tapait le sol pour en faire le plancher du rez-de-chaussée, sans vide sanitaire ni cave.

À cause de la neige qui bloquait les portes, et du «solage» qui ondulait avec le gel, etc. cette pratique a été discontinuée, mais le mot est resté pour signifier «mur de fondation en pierre ou en béton» chez les artisans de vieille souche.



**Cher Jean :-** L'idée de creuser le vide sanitaire de mon vieux duplex en rangée, datant du début du siècle, pour en faire un logis pour ma fille à partir du 1<sup>er</sup> juillet, me paraissait tellement attrayante que nous avons commencé par ouvrir une entrée sous le perron en avant et sortir la terre à la brouette. Or, quelle ne fut pas notre déception en rencontrant un caillou

gros comme un piano à queue en plein milieu de la place. Démolir la façade et le glisser dehors? Le faire dynamiter par des experts? Creuser en dessous et l'enterrer plus bas? Les suggestions ne manquent pas. C'est le temps, les permis et l'argent qui manquent. Allez-vous me dire de fermer le chantier et d'oublier le projet? L.D. Saint-Henri.

**Cher L.D.:-** Rien de cela, car il suffit de cribler votre «piano» de petits trous suivant les indications de «Bristar» (téléphone: 514-336-4121) et les remplir de leurs produits. La nuit faisant son oeuvre, le lendemain vous pourrez le sortir à la pelletée.



## Rapport annuel 1993-194 de la Commission des biens culturels du Québec

Cet organisme gouvernemental publie chaque année un rapport d'activités. Cette année, son président M. Cyril Simard attire notre attention sur deux dossiers importants qui ont fait l'objet de réflexions spéciales de la part des commissaires : Place Royale à Québec et la Politique du patrimoine.

La Commission a notamment comme mandat de fournir des avis pour la reconnaissance et le classement d'un bien culturel, la délimitation d'une aire de protection, la création d'un arrondissement historique, la gestion des archives et l'émission de permis de recherche archéologique.

On peut demander une copie du rapport en s'adressant à

Commission des biens culturels du Québec  
Ministère de la Culture et de Communications  
12, rue Saint-Anne, 2<sup>e</sup> étage,  
Québec G1R 3X2  
Télec.: (418) 643-8591



# Dossiers Sauvegarde

par Clément Locat

## L'Église de Saint-Léon-le-Grand

L'Église de Saint-Léon-le-Grand dans la région de Maskinongé est menacée de démolition. Ce bâtiment présente de graves problèmes de structure et d'infiltration d'eau qui nécessiteront des travaux de réfection importants dans un proche avenir. La faible population de cette municipalité ne pourra probablement pas supporter le coût de tels travaux et c'est pourquoi la démolition est une des hypothèses envisagées.

Cette magnifique église, érigée en 1830, a subi des modifications importantes en 1914 qui sont à l'origine des problèmes actuels : un allongement de 20 pieds par l'arrière, la pose d'un nouveau revêtement de pierre et la construction d'un nouveau clocher dans le goût de l'époque. Cette église est la deuxième en âge du diocèse de Trois-Rivières, après la chapelle de Notre-Dame-du-Cap-de-la-Madeleine. Elle est surtout remarquable par la qualité de sa décoration intérieure et la richesse des éléments sculptés qui rappellent l'église de Berthierville.

L'APMAQ est intervenue lors de la visite effectuée dans la région, à l'été 1994, et lors d'un récent concert à cet endroit, afin de sensibiliser les gens de la région à la grande valeur de ce temple. Sincères remerciements à M. Lucien Bellemare de Saint-Léon-le-Grand qui a effectué les recherches historiques et assumé les frais d'impression d'un feuillet distribué lors de ce concert par deux de nos membres de la région, Michel Gilbert et Gilles Lessard.



## Le Sault-au-Récollet menacé

Des membres de notre association qui habitent la maison Boudreau dit Graveline, dans le site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet, nous ont fait part des menaces qui pèsent sur l'environnement de leur maison et de toutes les demeures anciennes de ce secteur. Rappelons que cette maison dont la construction remonte à 1752 est la plus ancienne du Sault-au-Récollet et qu'elle a été restaurée dans le plus grand respect de son caractère d'origine par les propriétaires actuels, et cela sans aucune aide financière.

Un promoteur a acquis la maison voisine et demandé une subdivision du terrain qui permettrait de construire à l'arrière de cette dernière deux maisons jumelées. Ce nouvel immeuble se trouverait à environ 15 pieds de la maison Boudreau et serait d'une hauteur supérieure à cette dernière; il nécessiterait également l'abattage d'un arbre centenaire. À notre avis, ce projet de construction dans une cour arrière de ce quartier historique s'apparente davantage à du développement sauvage qu'à de l'urbanisme.

L'APMAQ a fait pression pour la sauvegarde de la qualité de l'environnement naturel et architectural de ce quartier auprès du Comité consultatif des biens culturels de la Ville de Montréal, de même qu'auprès du Maire de la Ville.



## Le Couvent de Cap Saint-Ignace

Récemment des menaces pesaient sur l'avenir du Couvent de Cap Saint-Ignace. Heureusement, aux dernières nouvelles une amorce de solution apparaissait. L'APMAQ a demandé au Conseil municipal de Cap Saint-Ignace de tout mettre en oeuvre pour assurer la conservation et le recyclage de ce bâtiment exemplaire.

Plusieurs municipalités ont négligé ce genre d'immeubles qui ont été démolis ou très altérés au cours des années 70 et 80, laissant souvent un terrain vague au coeur des villages. Les municipalités qui ont la chance de posséder encore ces beaux exemples de notre architecture institutionnelle devraient donc les protéger jalousement. Ces maisons d'enseignement liées aux communautés religieuses, où des générations d'étudiants ont été formés, occupent une place importante dans la mémoire collective. Leur usage à des fins communautaires semble tout naturel et fort souhaitable.



Photomontage montrant le site après la construction des maisons jumelées : une photo vaut mille mots.

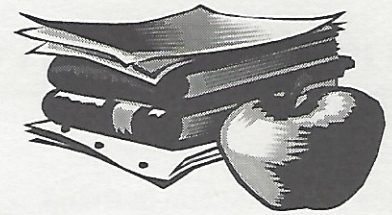


Vue du site avec la maison Boudreau à droite de la photo.



# Ma bibliothèque

par Claude Ouimet et Clément Locat



**V**ous avez été témoins à quelques reprises de ma passion pour ce que faisaient nos voisins du sud en matière de restauration. Les habitués du **Old House Journal** seront heureux d'apprendre que Patricia Poore, la propriétaire et éditrice en chef de ce magazine de la restauration aux États-Unis a publié un guide de 400 pages, illustrées de plus de 700 photos.

**The Old House Journal Guide to restoration** fait le tour de «la» question en trois parties.

1<sup>ère</sup> partie : Elle définit une certaine approche de la maison ancienne en 4 chapitres

- l'évaluation de la propriété : ce qu'est une vieille maison, son histoire, les règles d'or de la restauration...
- l'achat d'une vieille maison
- la planification
- les outils de base

2<sup>e</sup> partie : L'extérieur

- les fondations
- le toit
- réparations extérieures et la peinture
- les galeries et les ferrures architecturales
- la maçonnerie extérieure

3<sup>e</sup> partie : L'intérieur

- plomberie et électricité
- l'énergie
- sous-sol et réparations structurales
- portes et fenêtres
- plâtres et gypse
- les planchers
- les ouvrages de bois
- cuisines et salles de bain

Chaque chapitre a son glossaire souvent illustré et les «trucs nécessaires pour réussir vous-même les travaux ou vous donner assez d'informations pour engager des gens compétents. Pour beaucoup la langue sera un obstacle majeur dans l'investissement d'une somme de 35 dollars à l'achat de ce bouquin.

La traduction de ce ouvrage qui représente une mine de renseignements très concrets représenterait un **beau défi** qui pourrait bénéficier à plusieurs de nos membres. Y-aurait-il un volontaire dans la salle? Le travail pourrait s'effectuer par étapes...

Ah oui, j'oubliais : pour obtenir le volume, il suffit de téléphoner au É.U. 800 234-3797 ou 508 283-3200 ou écrire au Old House Journal, P.O. box 58017, Boulder, CO 80322-8017, U.S.A.

C.O.

**Les meubles peints du Canada 1700-1840**, par John A. Fleming, publié par Canadian House, Musée des civilisation, 180 pages.

John A. Fleming, professeur au département des études françaises de l'Université de Toronto et fervent collectionneur, a publié un magnifique ouvrage sur le meuble peint de la période 1700-1840 au Canada Français.

Cette recherche est un complément très intéressant à l'ouvrage de Jean Palardy publié au début des années soixante sur la production artisanale de la même période : «Les meubles anciens du Canada Français». L'auteur qui s'appuie sur des documents d'archives, des journaux d'époque et qui a eu accès à une trentaine de collections privées et publiques, traite du contexte historique et de l'importance du meuble, des méthodes de construction, des matériaux, de l'influence des styles et enfin de la couleur, comme l'indique le titre. Il souligne l'importance de conserver la couleur d'origine aux meubles anciens — enfin les meubles qui auront échappé à quelques décennies de décapage — pour des motifs d'authenticité.

L'ouvrage est illustré de nombreuses photographies couleur d'excellente qualité. Le fait qu'un tel ouvrage nous parvienne de Toronto est-il révélateur de l'intérêt des Québécois pour le domaine?



## Magazine Continuité - Hiver 1995

La dernière parution du magazine «Continuité», hiver 1995, nous en met encore plein la vue. Entre autres, un dossier des plus intéressants sur l'hiver, une fiche technique sur la toiture, un portrait de la ville de Baie Saint-Paul et un reportage sur l'écomusée.



Rappelons que cette revue trimestrielle consacrée au patrimoine, publiée par le Conseil des Monuments et sites du Québec, est toujours d'excellente facture. Les reportages sont variés, pleins d'intérêt et toujours bien illustrés.

**Pour un abonnement**, s'adresser à Éditions Continuité, 82, Grande-Allée ouest, Québec G1R 2G6.

C.L.





# En vrac

par Anita Caron et Pauline Amesse

## Création d'un conseil international des métiers du patrimoine (CIMP), voué à la sauvegarde du patrimoine bâti

En décembre dernier, une conférence de presse tenue simultanément à Québec et à Paris marquait le coup d'envoi officiel du Conseil international des métiers du patrimoine (CIMP). Ce conseil, né à la suite d'une vaste étude initiée au Québec en 1989, s'est donné pour mission d'ouvrir les marchés de la restauration et de la réhabilitation du bâti ancien et d'en faciliter l'exploitation pour les entreprises, les spécialistes et les institutions intéressés par ces marchés.

Par son action, le CIMP veut mettre un frein à l'appauvrissement rapide des métiers d'art du bâtiment, menacés de disparaître, entraînant avec eux les savoir-faire essentiels au maintien authentique du patrimoine architectural, visage de la culture des peuples. Cet organisme s'est donné comme mission fondamentale l'ouverture et l'exploitation des marchés relevant du champ pratique de ses membres : entreprises de métiers d'art du bâtiment, bureaux d'études et spécialistes intervenant dans la conservation du patrimoine bâti.

Le CIMP se propose de s'impliquer dans la formation des artisans et dans celle de la relève en suscitant et en participant à des chantiers faisant appel aux métiers d'art du bâtiment et en permettant l'utilisation, l'échange et la transmission de leur savoir-faire dans le cadre de la réalité économique de production : le chantier. Il entend, d'une part, exercer une veille industrielle en étant partie prenante des réseaux existants du patrimoine et en mobilisant celui constitué de ses adhérents; d'autre part, participer à la réalisation de chantiers faisant appel aux savoir-faire des artisans de métiers d'art du bâtiment ainsi qu'aux professionnels de l'art qu'il a reconnus pour leur compétence et la qualité de leurs interventions sur le patrimoine architectural.

Le siège social du CIMP est situé à Québec.

On ne peut que se réjouir de la création d'un tel organisme et souhaiter que les travaux projetés et en cours permettent une intervention efficace pour la sauvegarde du patrimoine bâti au Québec et ailleurs.

A.C.

## Autre honneur pour M<sup>me</sup> Phyllis Lambert

Félicitations à M<sup>me</sup> Lambert qui s'est vu décerner en novembre dernier, le Prix Gérard-Morisset lors de la remise des prix du Québec 1994, qui s'est déroulée à Québec.

Ce prix a été créé en 1992 en hommage à Gérard Morisset (1898-1970), un des pionniers de la connaissance et de la mise en valeur du patrimoine québécois. Les activités reconnues aux fins de ce prix sont la recherche, la création, la formation, la production, la conservation et la diffusion dans les domaines des biens culturels, des archives, de la muséologie et de la culture populaire traditionnelle.

Phyllis Lambert définit l'architecture comme un art public, un art global qui associe esthétique et structure, un art qui donne le ton au mode de vie dans nos centres urbains.

Pour elle, l'étude et la recherche sont des outils pour l'action. Depuis plus de vingt ans, Madame Lambert a contribué non seulement à sauvegarder des édifices (le Centre canadien d'architecture est un exemple entre autres), mais elle a aussi été l'initiatrice d'une nouvelle mentalité à l'égard de notre patrimoine. Par ses actions, elle a sensibilisé les citoyens et les décideurs à la nécessité de conserver et de mettre en valeur ces bâtiments témoins de notre passé.



## Collection «Robert-Lionel-Séguin» bientôt accessible au public

Bonne nouvelle! Le musée des arts et traditions populaires verra enfin le jour, à Trois-Rivières, après presque vingt ans de démarches et pourparlers. Financé par les gouvernements fédéral et provincial de même que par une souscription publique, le musée sera situé au centre-ville et intégrera la Vieille prison qui date des années 1820.

Ce musée mettra en valeur l'importante collection ROBERT-LIONEL-SÉGUIN. Il comportera également un volet archéologique et la Vieille prison servira aux fins d'interprétation du milieu carcéral. L'ouverture du musée est prévue pour le mois de mai 1996.



## Musée régional de Calixa-Lavallée

*Mme Paulette-Marie Sauvé, directrice du Musée régional de Calixa-Lavallée nous informe des activités de l'Atelier des Étangs, siège social de la Société du patrimoine de Calixa-Lavallée.*

Ce centre d'interprétation d'art textile ancien et contemporain comprend un studio de recherche en arts visuels et un musée. Plusieurs événements sont organisés à chaque saison, dont «Calixa-Lavallée, hier et aujourd'hui», qui vise à sensibiliser la population au patrimoine de la région. Cette exposition permanente présente des oeuvres textiles et des outils d'autrefois. Un diaporama, de la documentation et une présentation didactique des activités anciennes et contemporaines de Calixa-Lavallée complètent le tout. Des démonstrations techniques font revivre les objets, et une série de photographies anciennes illustrent les activités passées du village et de ses environs. Divers ateliers auront lieu pendant toute l'année, le public pourra alors voir les artistes au travail.

Invitation spéciale : «Partie de sucre», le 22 avril 1995. Au programme : visite guidée du Musée avec démonstrations des techniques; spectacle de chants de «La Bonne Chanson»; repas à la Cabane à sucre et animation avec musique traditionnelle. S'informer au Musée Régional de Calixa-Lavallée, 310, Rang de la Beauce, Calixa-Lavallée, JOL 1A0 (514) 583-6729.





## Carrefour des petites annonces

### À vendre

#### Maison François-Xavier Garneau, Québec

Véritable maison-musée, cette belle demeure victorienne de plus de cinq étages est classée monument historique en raison de plusieurs éminents personnages qui y ont vécu, entre autres notre historien national. Située dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec, elle demeure sans contredit l'une des plus belles maisons privées de la vieille capitale. Elle peut être vendue avec toutes ses diverses collections d'objets rares et anciens. Maison de rêve pour amant du patrimoine. Contactez Royal Lepage (Geneviève De Billy) au numéro 418.627.4321 ou le propriétaire actuel, Claude Doiron, 418.692.2240.

#### Antiquités à vendre

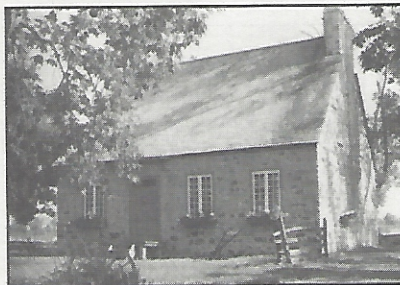
Antiquités de qualité, directement du propriétaire : poêle Légaré «Rural» en parfait état, avec chromes et tuiles, banc de quêtoux, armoire XIX<sup>e</sup> siècle (quatre portes), chaises de l'Île d'Orléans, etc.

S'adresser à L. Moisan  
ou M. Giguère

tél.: 418.681.9329

Pour passer vos petites annonces, communiquez avec le secrétariat au [514] 634-4246. Nos prix sont imbattables et les résultats aussi imbattables!

#### La maison Armand - Montréal



Cette superbe maison de pierre de 1732 a été complètement restaurée, il y a 17 ans. Ceinturée par un terrain de 15 000 pi. ca, elle fait face à l'embouchure de la Rivière-des-Prairies et des Mille-Iles. Elle est située sur le boul. Gouin est, à Montréal, près de Repentigny, à l'intérieur d'un parc écologique. En fait, c'est la campagne sur l'île de Montréal à trente minutes du centre-ville.

Pour renseignements, appelez  
Jean-Pierre Boivin, au  
[514] 648-4189

#### Recueil des chroniques «Ma bibliothèque»

Il existe un recueil de toutes les chroniques «Ma bibliothèque» parues dans La Lucarne depuis les tout débuts.

Pour en obtenir une copie, vous n'avez qu'à en faire la demande, par écrit, au

Secrétariat de l'APMAQ,  
145-56e avenue,  
Lachine, H8T 3B8

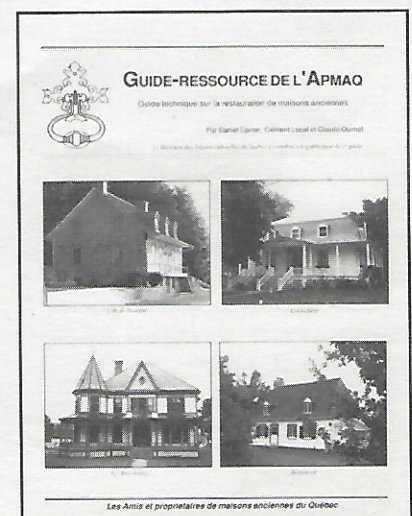
en joignant à votre demande un chèque, fait à l'APMAQ., au montant de 10 \$.

#### Liste des artisans

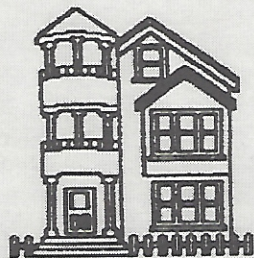
Il existe aussi à l'APMAQ, une liste informatisée d'artisans qui, au fil des ans, ont été référés par les membres. Le responsable, Luc Boivin, peut vous fournir des références ou des renseignements susceptibles de vous aider dans vos recherches de menuisiers, de paysagistes à l'ancienne, de plombiers, d'électriciens, de peintres, de spécialistes en moulures, ou tout autre. Vous pouvez le rejoindre au 514.355.0473. N'hésitez pas; en cas d'absence, laissez votre message sur son répondeur.

Moyennant quelques frais, il vous fera parvenir par le courrier, les renseignements que vous aurez demandés.

#### Guide-Ressource de l'APMAQ



Caron  
Canadiana  
Livres du  
Patrimoine



**Claude Ouimet**  
artisan  
Restauration  
de maisons anciennes  
Spécialités:  
menuiserie, sablage de  
planchers  
décapage, peinture...  
(514) 634-0106

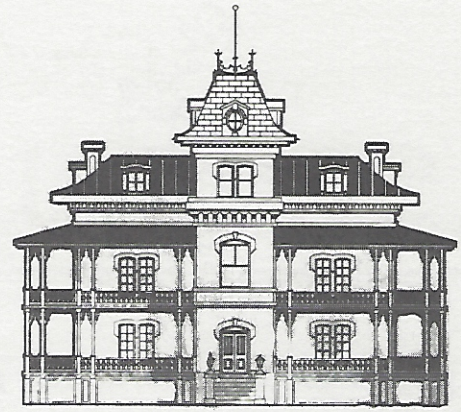
Seulement 8,50 \$  
(incluant frais  
d'envoi).  
Pour le commander,  
s'adresser au  
secrétariat de  
l'APMAQ  
145-56e ave,  
Lachine, H8T 3B8  
Tél.: [514] 634-4246

104 Rang 3  
St-Malachie  
(Québec)  
G0R 3N0  
Tél.: (418) 642-2503  
Fax: (418) 642-5151



# Nos activités ou la chasse aux trésors

par Denise Caron



Bed & Breakfast  
MANOIR MAPLEWOOD

**L**e printemps approche. Nos activités sont déjà toutes programmées. Plusieurs régions du Québec se préparent à notre visite. Notre chasse aux maisons anciennes commencera dès le mois de mai. Nous explorerons des villages et campagnes très variés. C'est un rendez-vous.

Comme à l'habitude, les activités commencent à midi, mais vous pouvez arriver dès 11 heures afin de piqueniquer et de fraterniser. Les visites sont gratuites pour les membres et nous chargeons des frais minimes de 5 \$ pour les non-membres.

\*\*\*

21 mai - Waterloo

**A**u coeur de l'Estrie, nous ferons une incursion au pays des victoriennes somptueuses. Le Manoir Maple-wood vaut à lui seul le déplacement. Construit en 1864, c'est un véritable domaine autant par les jardins que par la maison qui compte 12 foyers de marbre et plus de 20 chambres. Venez vous sentir de la noblesse pour quelques heures.

Voilà que débutera la saison en lion.

Notre hôte : Robert W. Blondin

Le lieu de rendez-vous : le manoir Maplewood, 26 rue Clark à Waterloo.

Pour s'y rendre : Autoroute 10 (Cantons de l'Est), sortie 88 (boul. Horizon). Tourner à droite sur la rue Western, à droite sur la rue Lewis, puis à droite sur la rue de la Cour; à la rue Clark, vous apercevez le manoir. Le n° de téléphone pour ceux qui s'y perdront : 514.539.1699.

\*\*\*

11 juin - Laprairie

Laprairie : ville fortifiée comme Québec. À Laprairie, le plan des rues a été fait en fonction du bourg fortifié. Cette région très ancienne, aux portes de Montréal, est devenue un arrondissement historique. Maisons de pierre, de brique ou de bois, nous plongent dans l'atmosphère des villages très anciens du Québec. Très proche de Montréal, on a tendance à ignorer ce joyau.

Nos hôtes : Yves Bellefleur de la Fondation Royal-Rousillon, le Père Jules Romme

Lieu de rendez-vous : parvis de l'église

Comment s'y rendre : Pont Champlain autoroute 15 sud ou 132 ouest. Sortie 46 (boul. de Salaberry) revenir sur la route 15 nord; sortie 47 (rue Saint-Henri); immédiatement tourner à gauche rue Saint-Ignace; au bout tourner à droite sur chemin Saint-Jean. L'église est à deux pas.

\*\*\*

2 juillet - Saint-Antoine de Tilly

**L**e fleuve est la toile de fond de ce village qui remonte au régime français. L'église date de 1702 et les maisons témoignent de toutes les époques: de la québécoise classique à la victorienne mystérieuse, en passant par les manoirs seigneuriaux. Les «riches» de jadis y avaient établi leur quartier de villégiature. Venez vous rincer l'oeil!

Notre hôte : Rémi Bourguin

Lieu de rencontre : à l'église, située au centre du village.

Comment s'y rendre. -Pour les expéditifs : l'autoroute 20, sortie annonçant Saint-Antoine-de-Tilly; suivre la route vers le nord en direction de Saint-Antoine, durant 8 km. Pour les romantiques : longer le fleuve par la 132, entrer dans le village de Saint-Antoine-de-Tilly, rendez-vous à l'église.

\*\*\*

30 juillet - Saint-Jacques

Saint-Jacques, autrefois Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie, dans la région de Joliette. Vingt ans après la déportation, des Acadiens s'y sont installés vers 1770. Dans cette région, on trouve en très grand nombre des maisons dont la façade est perpendiculaire au chemin. Nous découvrirons ce coin où l'influence acadienne a laissé des traces. En plus, notre hôte, Marc Meloche, nous ouvrira son jardin ancien où poussent des fleurs indigènes, autour de sa maison. Le jardin sera en pleine splendeur.

Lieu de rendez-vous : chez Marc Meloche, 2567, rang Saint-Jacques,

Notre hôte : Marc Meloche, tél.: 514 839-3527.

Comment s'y rendre : A ou B - A) à partir de l'autoroute 40, sortie 108, à l'Assomption; prendre la route 341 nord, jusqu'au 2567 rang St-Jacques. La route 341 devient le rang St-Jacques. B) autoroute 25, direction Joliette (route 158); à Saint-Esprit, rouler jusqu'à Saint-Jacques et tourner à gauche sur route 341 au feu de circulation.

\*\*\*

27 août - Saint-Jovite

Saint-Jovite : les compagnies forestières. Saviez-vous qu'à Saint-Jovite existe un site du patrimoine reconnu par le gouvernement? Cet îlot à l'extérieur du village fera l'objet en partie de notre visite. Dans ce bourg «Saint-Jovite Jonction» logaient les cadres de la compagnie forestière Perley. Là se trouvaient plusieurs services : église, école, gare. Nous visiterons d'ailleurs l'église qui est devenue une habitation. Avis aux amateurs d'église.

Notre hôte : Diane Ouellet

Lieu de rendez-vous : le parc de la Diable

Comment s'y rendre : de Montréal, autoroute 15, qui devient la route 117 nord, prendre la première sortie indiquant Saint-Jovite. Après 2 feux de circulation, à droite le parc de la Diable face au 1145 rue Ouimet (Hôtel de ville).

\*\*\*





## Amis et Propriétaires de Maisons Anciennes du Québec

APMAQ - Association à but non lucratif fondée en 1980

Le Ministère de la Culture et de Communications contribue à la diffusion de La Lucarne

### Le programme complet des activités pour 1995

- 25 mars - Souper-causerie  
«Fleurs anciennes, jardins anciens»
- 21 mai - Waterloo ou «La visite aristocratique»
- 11 juin - Laprairie ou la «La visite fortifiante»
- 2 juillet - Saint-Antoine de Tilly ou  
«Le village à remonter le temps»
- 30 juillet - Saint-Jacques ou «La visite parfumée»
- 27 août - Saint-Jovite ou «La visite endiablée»
- 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre  
- Congrès, Auberge Sainte-Pétronille de l'Île  
d'Orléans (Voir aperçu du programme ci-contre)



Nous espérons que la variété saura vous attirer. Si vous avez des suggestions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

*Denise Caron,  
responsable des activités*

### Le congrès... pensez-y dès maintenant...

Voici un bref aperçu du programme du congrès que le comité organisateur est à mettre au point :

- ♦ L'histoire de l'Île et de son architecture patrimoniale
- ♦ Maison Goulet/Guité (Saint-Pierre)
- ♦ Maison Jalbert/Boily (Saint-Pierre)
- ♦ Presbytère de Sainte-Famille
- ♦ L'Âtre
- ♦ Maison Pichette (colombage pierroté)
- ♦ Maison Drouin (Saint-François)
- ♦ Maison Imbeault/Carrière (Saint-François)
- ♦ Presbytère de Saint-François
- ♦ Maison Gourdeau (Saint-Jean)
- ♦ Profil architectural du village dont le Manoir Mauvide-Genest
- ♦ Maison Ferland/Pétavin (Saint-Laurent)
- ♦ Maison Gosselin/Béliveau
- ♦ Domaine du peintre Horatio Walker

L'Auberge La Goéliche offrira l'hébergement aux congressistes. Les frais de congrès et d'hébergement vous seront communiqués dans La Lucarne de juin. Ceux qui désirent réserver dès maintenant, afin de s'assurer une place, peuvent le faire en communiquant avec le secrétariat.

*Gilles Béliveau, Comité organisateur*

### Membres du Conseil d'administration

Clément Locat, président Comité Sauvegarde tél. -rés.: 514 588-2694 -bur.: 819 638-2842 fax : 819 638-2806	Gisèle Monarque La Lucarne tél. -rés.: 514 424-4806 -bur.: 514 694-9278 fax: 514 694-9437
Anita Caron, Vice-présidente Responsable des liens avec autres organismes tél. -rés.: 418 248-5855 -bur.: 514 987-7856 fax: 418 248-1613	Céline Robillard Le recrutement tél. rés.: 514 669-0361
Marie Bachand Comité du congrès tél. -rés.: 819 233-2775 -bur.: 819 376-1721 p. 28117 Fax: 819 376-4420	Thérèse Romer Comité de presse Tél. -rés.: 514 473-0149 Fax: même numéro
Denise Caron Responsable des activités tél. -rés.: 514 258-2826	Pauline Amesse secrétaire-trésorière Éditrice de La Lucarne Tél. -rés.: 514 634-4246 Fax: 514-631-1867

### Pour devenir membre!

Cotisation annuelle : 30 \$ par année

Cotisation de soutien : 50 \$

La cotisation de membre peut aussi être acquittée sous forme de services bénévoles rendus à l'association.

Pour recevoir votre carte de membre et le reçu, envoyez votre chèque et une enveloppe affranchie, adressée lisiblement à votre nom et postez le tout à :

**Secrétariat de l'APMAQ**

**145, 56<sup>e</sup> avenue**

**Lachino, H8T 3B8**

Pour informations, téléphoner au (514) 634-4246

APMAQ-Vallée du Richelieu *Micheline Frénette, tél.: [514] 467-6256  
Jean-Paul Brenn, tél.: [514] 658-6426*